Image not found or type unknown

Tutelle d'une personne majeure démission et héritiers non informé

Par **alinelinea12**, le **12/08/2016** à **08:05**

Bonjour
Ma mère est atteinte de la maladie d'Alzheimer.Ma sœur a demandé à être tutrice au décès de mon père.Aujourd'hui il n'y a plus d'argent pour financer la structure qui dans laquelle ma mère est placée.J'ai appris par hasard que ma sœur avait démissionné de son poste et que tutelle était confiée à une association.Je suis héritière d'une partie des biens la maison de mes parents qui doit être vendue.
Je n'ai pas été prévenue de cette démission.Est-ce normal ?
Puis-je reprendre la tutelle ?Quelles sont les démarches ?
Je n'ai jamais eu connaissance des comptes gérés par ma sœur depuis 5 ans est-ce normal?
Je vous remercie de bien vouloir répondre à ma question
Cordialement
Aline

Par **Visiteur**, le **12/08/2016** à **10:00**

Bonjour,
La tutrice n'avait peut-être pas obligation de vous communiquer les comptes...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés